

**PERCEPTIONS ET INCIDENCE DE LA CORRUPTION AU BENIN:
EVIDENCE À PARTIR DES DONNÉES AFROBAROMÈTRE ROUND 4**

Introduction

La question de la corruption a suscité un regain d'attention au Bénin à partir des années 80 à l'issue de la crise économique consécutive au choc pétrolier. L'ampleur de la corruption a notamment été marquée à partir des années 85 avec les difficultés de trésorerie enregistrées au niveau de l'Etat béninois. La situation de crise a évolué jusqu'en 1990 où la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation a donné une place de choix à la lutte contre la corruption. La prise de conscience en faveur de la lutte contre la corruption est devenue le leitmotiv des dirigeants de l'époque. En effet, le premier ministre Soglo avait dans les premiers discours réaffirmé sa détermination à rendre gorge aux pilliers de l'économie nationale et a insisté sur le fait que le maître mot de son gouvernement serait la transparence.

A la suite de l'époque « Soglo », le Président Matthieu Kérékou consacra l'installation de la cellule de moralisation de la vie publique et la mise en place du Front des organisations nationales de lutte contre la corruption (FONAC). Malgré cette farouche détermination, les résultats enregistrés sur ce front sont modestes au point où le président Kérékou a rebâtit sa stratégie de campagne et de gouvernance sur la moralisation de la vie publique. Un forum national a été consacré à cet effet et un conseiller technique à la présidence de la République doté d'une autonomie relative a été nommé.

Parallèlement, on a assisté à une mobilisation de la société civile sur la question avec l'installation d'un observatoire pour la lutte de la corruption.

En dépit de cette série d'initiatives, plus ou moins cohérentes, le régime du changement a une fois de nouveau défini sa vision en matière de lutte contre la corruption et la mauvaise gestion.

Ce régime a en effet démontré une farouche détermination avec quelques actions d'éclat (limogeage des chefs d'entreprise publique et des responsables en charge des marchés publics). Cette détermination s'est très tôt refroidie par manque de synergie avec le pouvoir judiciaire et par une préparation limitée des dossiers à soumettre à la justice. En tout état de cause, très peu de résultats probants ont été observés.

En dépit des résultats modestes voire faibles au regard de la détermination avouée du chef de l'Etat et des fortes attentes des populations sur ce front, il faut mettre à l'actif du régime du changement la dynamisation des directions en charge de l'inspection et de la vérification dans les ministères et la mise en place d'une Inspection d'Etat rattachée au chef de l'Etat.

C'est dans ce contexte marqué par une détermination des pouvoirs successifs et des résultats mitigés voire limités que se renouvelle l'enquête Afrobaromètre round 4 qui vient à point nommé après deux ans d'exercice du pouvoir par le gouvernement Yayi Boni.

La présente contribution vise à analyser l'évolution des perceptions des citoyens face à la corruption. On mettra en évidence l'évolution observée au niveau de l'incidence de la corruption. En particulier, grâce à la base de données Afrobaromètre round 4, il est loisible d'apprécier si les stratégies et actions sur le front de la corruption avec le régime du changement ont permis d'infléchir les indicateurs de la corruption. A travers une série de question, le présent papier répondra aux préoccupations ci-après :

1. Comment et à quelle fréquence les citoyens béninois sont-ils victimes de la corruption ?
2. Existe-t-il des nuances suivant le milieu de résidence (urbain ou rural) ou le niveau d'études par rapport à celle des urbains en matière d'expérience au moins une fois positive avec la corruption ?

La base de données Afrobaromètre round4

Afrobaromètre est un projet de recherche qui mesure les comportements publics face aux problèmes économiques, politiques et sociaux en Afrique sub-saharienne.

Les enquêtes du réseau Afrobaromètre consistent à recueillir les points de vue des citoyens sur la gouvernance, la démocratie, la réforme économique, la société civile et la qualité de vie dans leurs pays respectifs.

L'édition 2008 des enquêtes Afrobaromètre au Bénin (soit, le round 4) a été réalisée sur un échantillon aléatoire de 1200 individus ayant plus de 18 ans et répartis dans les douze départements du pays. Les interviews sont menées en face-à-face dans la langue parlée par l'interviewé.

Il faut retenir deux atouts majeurs au niveau de l'échantillon :

- La représentativité de l'échantillon au niveau national, départemental et suivant le milieu de résidence. Cette caractéristique permet de présenter des résultats valides qui reflètent l'opinion des populations.
- Le mode de tirage est aléatoire et standard à l'édition de l'enquête précédente. Le caractère standard du questionnaire avec un mode d'échantillonnage standard offre les possibilités d'une analyse comparative dans le temps et dans l'espace puisque la même enquête est menée dans plusieurs autres pays.

Les caractéristiques se résument dans le tableau ci-après :

Tableau n°1 : Caractéristiques de l'échantillon du Bénin 2008 (1200 individus)

Variabes	Catégories	Pourcentages/ âge
Milieu	urbain	41%
	rural	59%
Genre	homme	50%
	femme	50%
Âge	Moyen	35 ans
	Médian	33 ans
	Maximum	92 ans
	18-34	50%
	35-54	41%
	55-74	8%
	Plus de 75 ans	1%
Éducation	Pas d'enseignement formel /enseignement informel	42%
	Primaire	24%
	Secondaire/ lycée	30%
	Universitaire	4%
Religion	chrétienne	54%
	musulmane	27%
	autre religion	16%
	aucune	3%
Département	Alibori	7%
	Atacora	9%
	Atlantique	11%
	Borgou	11%
	Collines	7%
	Couffo	9%
	Donga	6%
	Littoral	10%
	Mono	5%
	Ouémé	10%
	Plateau	6%
	Zou	8%

A l'image de la population béninoise, la base de données Afrobaromètre reflète une proportion plus importante d'individus dans le milieu rural (59%) par rapport au milieu urbain (41%). Cette base de données indique aussi une forte proportion d'individus n'ayant pas reçu un enseignement formel ou ayant reçu un enseignement informel (42%), très peu (4%) ont un niveau universitaire et le reste se sont limités au primaire (24%) et au secondaire (30%). Il y a une parité du genre et la moyenne d'âge de l'échantillon est de 35 ans et le plus vieux a 92 ans ; la moitié des individus ont entre 18 et 34 ans, 41% ont entre 35 et 54 ans et 9% ont plus de 55 ans. Les différentes confessions religieuses sont représentées et plus de la moitié des individus sont chrétiens, le quart à peu près sont musulmans, les 1/6^{ème} environs ont d'autres religions et le reste (3%) n'en ont aucune. Et comme précédemment mentionné, tous les douze départements du Bénin sont représentés.

Perceptions de la corruption

La perception de la corruption est mesurée à partir de la question : « Selon vous, combien de personnes des groupes suivants sont impliqués dans des affaires de corruption, ou n'êtes-vous pas assez familiers avec eux pour donner votre opinion ? ». Cette perception est mesurée grâce aux catégories de réponse « la plupart d'entre eux » (most) et « tous » (all) pour la question précédente.

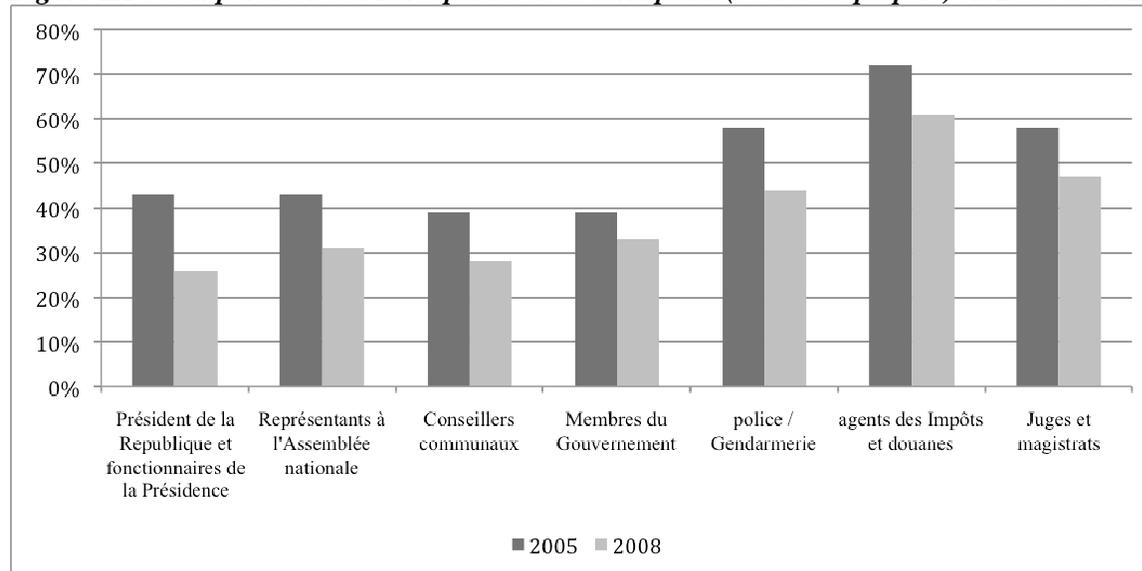
En 2008, les citoyens béninois pensent que les corps de métiers affichant les niveaux de corruption élevés sont les agents des impôts et douanes (61% des citoyens interrogés pensent que la plupart ou tous les agents des impôts et douanes sont corrompus), les juges et magistrats (47%) et la police/gendarmerie (44%).

De l'ensemble des corps cités dans l'enquête, le président de la République et les fonctionnaires à la présidence de la République (26%), les Conseillers Communaux (28%) bénéficient d'un crédit de confiance par les populations car seulement 1 personne sur 4 juge ces catégories corrompus.

Il faut signaler que les populations font moins confiance sur le plan de la corruption aux membres du Gouvernement qu'aux députés.

Les données collectées en 2008 mettent en évidence une dynamique positive en termes de perception car la perception de la corruption au niveau des différents corps est moins marquée en 2008 par rapport à 2005. En effet, on peut observer à titre d'illustration que 43% des béninois pensaient en 2003 que le Président de la République et les Fonctionnaires de la Présidence sont tous ou la plupart corrompus. En 2008, cet indicateur se situe à 26%, soit une baisse de 17 points. On note un net progrès en termes de confiance des populations sur le front de la corruption au Président de la République. Il faut souligner cependant que les membres du Gouvernement ont enregistré les progrès les plus faibles en terme de confiance des populations entre 2005 et 2008.

Figure H1 : Comparaison des Perceptions de la corruption (% tous/la plupart) en 2005 et en 2008



Cette dynamique positive n'a pas changé le positionnement et la hiérarchie des corps en termes de perception de la corruption entre ces années. Ceux sont toujours les agents des impôts et douanes qui sont jugés plus corrompus suivis des juges/magistrats et la police. Bien que marquant une amélioration, les populations restent toujours critiques vis-à-vis de ces trois corps.

En étudiant la corrélation éventuelle entre la perception de la corruption (la plupart/tous) dans les corps de métiers affichant les niveaux de corruption les plus élevés et le degré de connaissance de certains organes de contrôle de gestion de l'Etat, on a obtenu les résultats suivants :

- En ce qui concerne les perceptions de la corruption de la police et de la gendarmerie, l'hypothèse d'indépendance avec la connaissance de l'inspection générale d'Etat est rejetée au seuil de 5%. Le coefficient de corrélation de Pearson montre qu'il est possible qu'il y ait une corrélation négative entre ces deux variables.
- Les perceptions de la corruption des agents des impôts et douanes sont négativement corrélées avec la connaissance des organes de contrôle concernés. Ainsi, il y aurait très probablement un lien entre ceux qui ne connaissent pas bien (ou pas du tout) les organes de contrôles et ceux qui perçoivent que la plupart ou tous les agents des impôts et douanes sont corrompus.
- Il est de plus probable qu'un lien existe entre ceux qui pensent que la plupart ou tous les juges et magistrats sont corrompus et ceux qui connaissent juste un peu ou pas du tout l'Inspection générale d'Etat.

Le degré de connaissance des organes de gestion sont connus à partir de la question : « A quel point connaissez-vous les organes de contrôle de gestion de l'Etat suivants ? :

- A- Organes d'audit interne des ministères (Inspection Générale des Ministères)
- B- Chambre des comptes
- C- Inspection Générale des finances
- D- Inspection Générale d'Etat »

Globalement, les populations béninoises connaissent très peu organes de contrôle de gestion de l'Etat. A peine 9% connaissent bien (ou très bien) l'Inspection Générale des ministères ; 7% connaissent bien (ou très bien) la chambre des comptes ; 10% connaissent bien (ou très bien) l'Inspection générale des finances et enfin, 10% aussi connaissent bien (ou très bien) l'Inspection générale d'Etat.

Tableau H1 : Etude de la corrélation entre les perceptions de la corruption et la connaissance des organes de contrôle de gestion de l'Etat

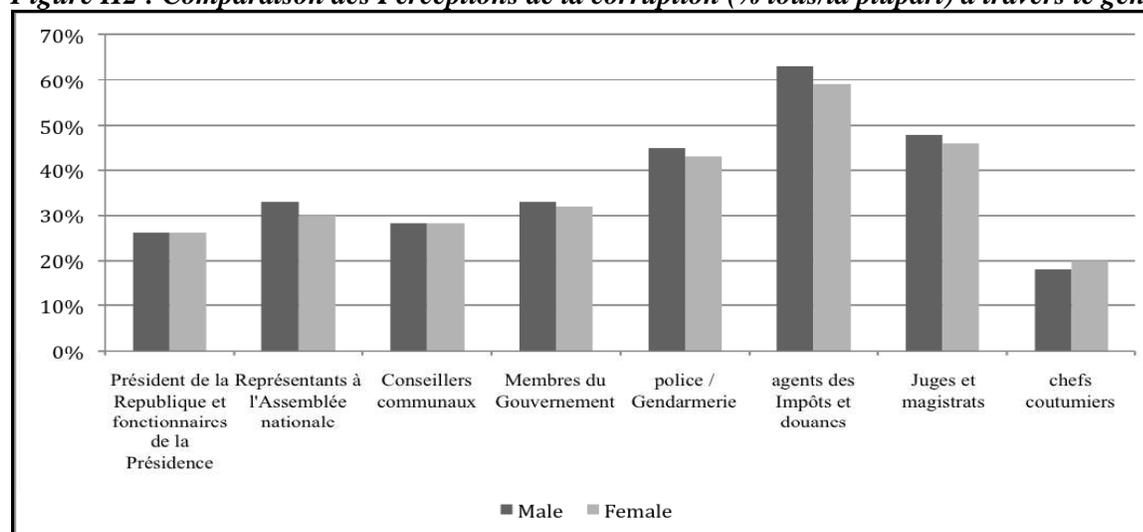
	Corrélation de Pearson	P
perception de la corruption de la police		
connaissance de la chambre des comptes	-0.065	0.121
connaissance l'inspection générale d'Etat	-0.082	0.046**
connaissance de l'inspection générale des finances	-0.043	0.302
connaissance de l'organe d'audit interne des ministères	-0.050	0.226
perception de la corruption des agents des impôts et douanes		
connaissance de la chambre des comptes	-0.141	0.001***
connaissance l'inspection générale d'Etat	-0.169	0.000***
connaissance de l'inspection générale des finances	-0.142	0.001***
connaissance de l'organe d'audit interne des ministères	-0.123	0.003***
perception de la corruption des juges et magistrats		
connaissance de la chambre des comptes	-0.044	0.297
connaissance l'inspection générale d'Etat	-0.078	0.061*
connaissance de l'inspection générale des finances	-0.059	0.156
connaissance de l'organe d'audit interne des ministères	-0.050	0.235

(*** pas d'indépendance au seuil de 1% ; **pas d'indépendance au seuil de 5% ; * pas d'indépendance au seuil de 10%)

On observe quelques disparités suivant les caractéristiques socio-économiques des citoyens.

Les hommes se montrent plus critiques que les femmes bien que les tendances et le positionnement des corps sont similaires.

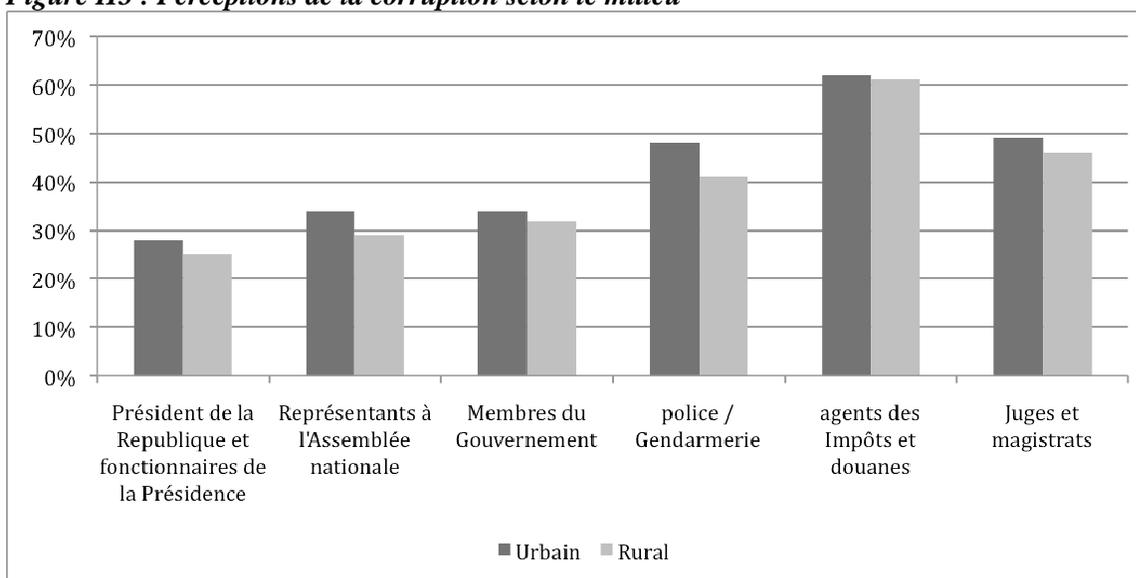
Figure H2 : Comparaison des Perceptions de la corruption (% tous/la plupart) à travers le genre



Cet histogramme montre que les perceptions de la corruption vue des hommes sont toujours légèrement supérieures (d'au plus 4%) ou égales à celles des femmes pour tous les groupes de personnes considérés sauf le cas des chefs coutumiers.

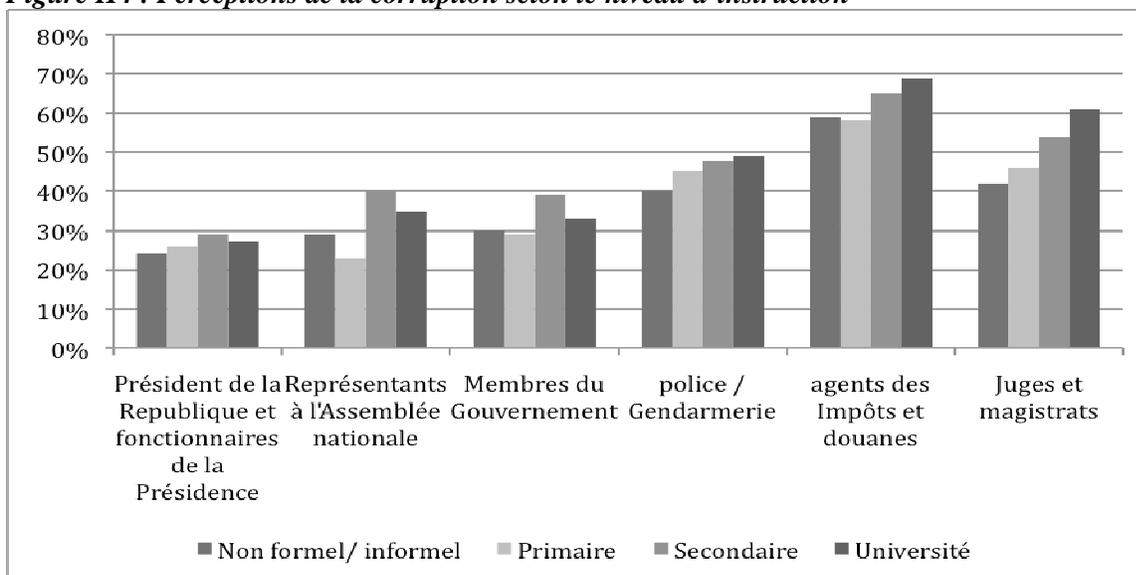
Dans le même ordre d'idées, les citoyens résidant en milieu urbain affichent un niveau de pessimisme légèrement supérieur (la différence n'est pas significative) à leurs homologues du milieu rural

Figure H3 : Perceptions de la corruption selon le milieu



Le niveau d'instruction semble jouer un rôle majeur dans l'appréciation des populations. En particulier, les plus instruits font un procès et pointe du doigt les agents des douane, les juges/magistrats, et la police/gendarmerie comme les plus corrompus. Les questions d'inégalités de revenu au niveau des fonctionnaires et plus globalement du monde intellectuel semblent être les causes de cette perception.

Figure H4 : Perceptions de la corruption selon le niveau d'instruction



On constate grâce à cet histogramme que plus les personnes sont éduquées, plus elles pensent que la plupart ou tous les juges et magistrats, de même que la police et les agents des impôts et douanes sont corrompus. Aussi, si les personnes ont un niveau d'instruction secondaire plus pensent-elles que le président de la République et la plupart ou tous les fonctionnaires de la présidence, les membres du parlement et les membres du gouvernement sont corrompus.

Au-delà des perceptions, la présente contribution met en évidence l'incidence de la corruption qui indique le niveau de pratique du phénomène.

Incidence de la corruption

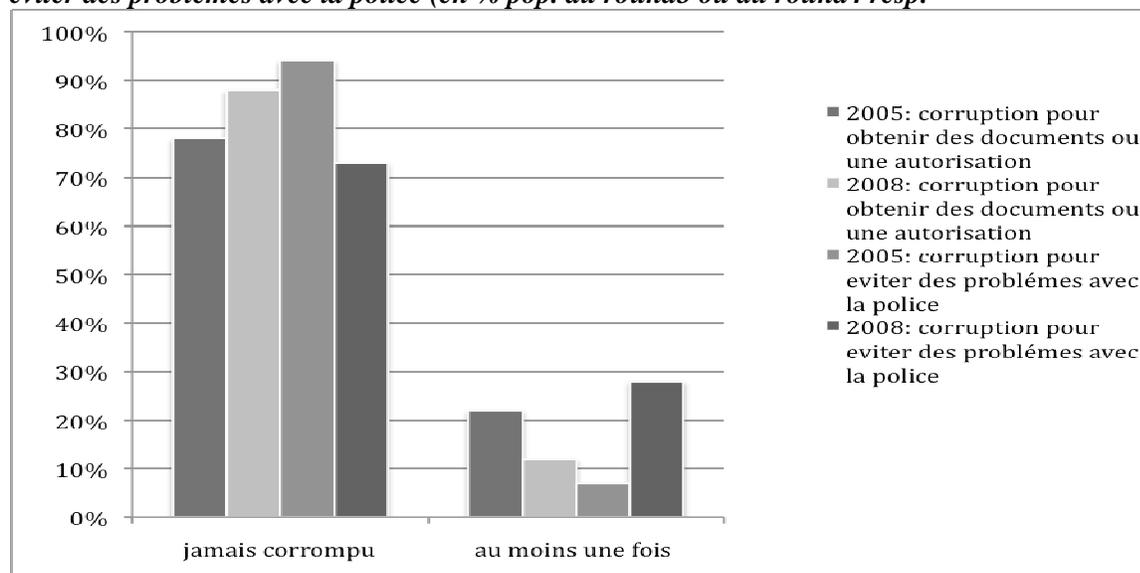
L'incidence de la corruption est mesurée à partir de la question :

« Au cours de l'année écoulée, combien de fois (si c'est arrivé) avez-vous eu à payer un pot de vin, à offrir un cadeau ou à accorder une faveur à des agents de l'Etat pour :

- Obtenir un document ou une autorisation ?
- Avoir de l'eau ou des installations sanitaires ?
- -Eviter un problème avec la police (par exemple passer un poste de contrôle ou éviter une amende ou une arrestation) ? »

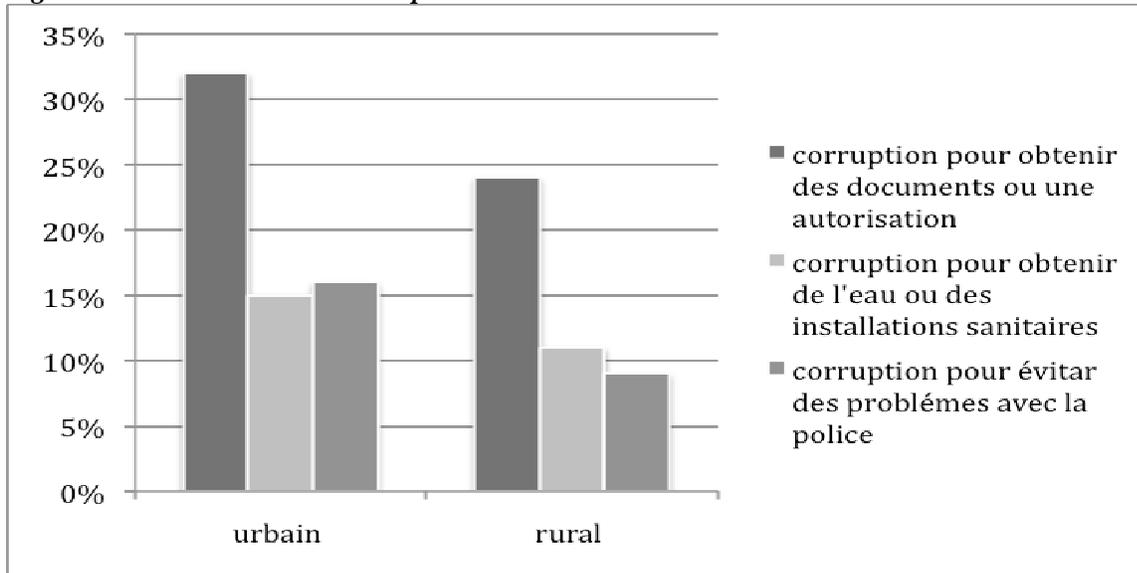
L'incidence de la corruption entre 2005 et 2008 montre que la pratique de corruption pour l'obtention de documents ou d'autorisations a enregistré une baisse de 10 points entre 2005 et 2008. Par contre, en ce qui concerne la pratique de la corruption pour éviter des problèmes avec la police, il y a une hausse d'au moins 20 points (21 points). Donc en général, il y a eu une hausse de 11 points en 2008 par rapport à 2005, contrairement aux perceptions pour lesquelles il a été enregistré globalement une baisse.

Figure H5 : Incidence de la corruption entre 2005 et 2008 pour l'obtention de documents ou pour éviter des problèmes avec la police (en % pop. du round3 ou du round4 resp.)



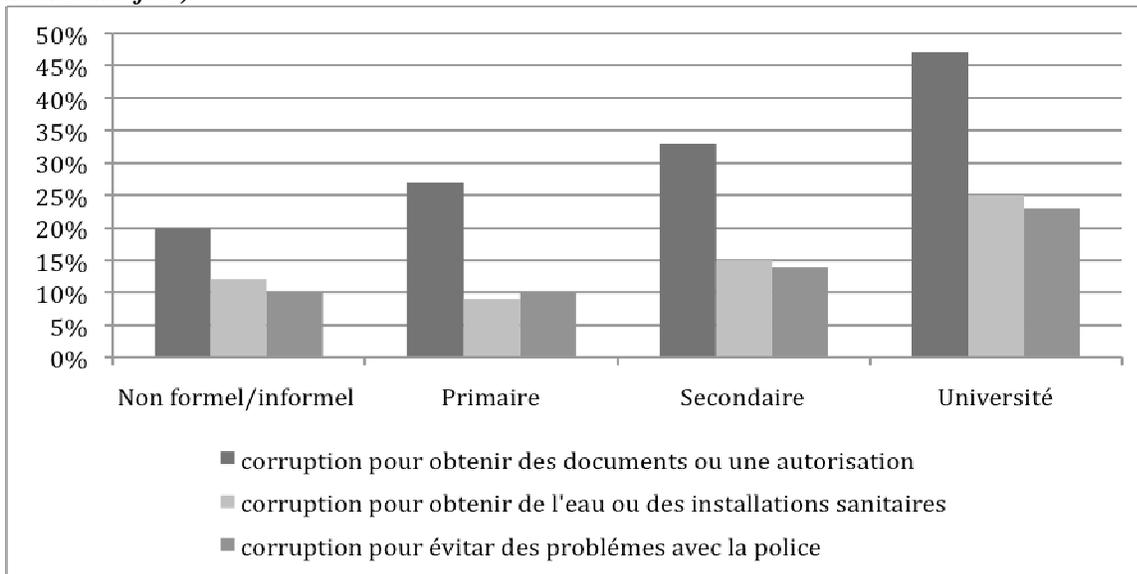
Entre le milieu urbain et le milieu rural, l'incidence de la corruption connaît une baisse de 8 points dans le domaine administratif (obtenir un document ou une autorisation), de 4 points dans le domaine sanitaire et de 7 lorsqu'il s'agit de corrompre pour éviter des problèmes avec la police. Globalement, l'incidence de la corruption dans le milieu urbain dépasse celle dans le milieu rural.

Figure H6 : Incidence de la corruption selon le milieu



Selon le niveau d'éducation, plus les personnes ont un niveau d'éducation élevé, plus elles ont tendance à pratiquer la corruption dans le but d'obtenir un document ou une autorisation. Pour les deux autres raisons, c'est-à-dire pour obtenir de l'eau ou des installations sanitaires et éviter des problèmes avec la police, certes, plus les personnes ont un niveau d'études élevé plus elles pratiquent la corruption, mais on constate que la règle n'est pas vérifiée entre ceux qui ont le niveau primaire et ceux qui n'ont pas eu d'éducation formelle.

Figure H7 : Incidence de la corruption selon le niveau d'étude (% d'expérimentés qui ont pratiqué au moins une fois)



Conclusion

Les perceptions de la corruption ont beaucoup changé depuis 2005 et on a constaté une baisse significative de ces perceptions en 2008 pour tous les groupes de personnes considérés. Il a aussi été remarqué qu'en général, les perceptions de la corruption des agents des impôts et douanes est toujours supérieure à celles des autres groupes. Suivent les juges et magistrats puis la police. Mais, en ce qui concerne les perceptions de la corruption des agents des impôts et douanes, il est fort possible qu'elle soit liée au fait que les gens ne connaissent pas bien les organes de contrôle et de gestion de l'Etat.

Mais contrairement aux perceptions de la corruption, on a remarqué une hausse dans l'incidence de la corruption entre 2005 et 2008.

This Briefing Paper was prepared by Institute for Empirical Research in Political Economy (IREEP)

The Afrobarometer, a cross-national survey research project, is conducted collaboratively by social scientists from 20 African countries. Coordination is provided by the Center for Democratic Development (CDD-Ghana), the Institute for Democracy in South Africa (IDASA), and the Institute for Research in Empirical Political Economy (IREEP, Benin). Several donors support the Afrobarometer's research, capacity building and outreach activities, including the Swedish International Development Cooperation Agency, the Department for International Development (UK), the Royal Danish Ministry of Foreign Affairs, the Canadian International Development Agency, and the U.S. Agency for International Development. For more information, see: www.afrobarometer.org